



Section académique de Clermont-Fd
MAISON DU PEUPLE
29 rue Gabriel Péri 63000
CLERMONT-FERRAND
Tél : 04 73 36 01 67
Mail : s3cle@snes.edu

DECLARATION DU SNES FSU AU GROUPE DE TRAVAIL DE VERIFICATION DES VOEUX ET BAREMES DU 18 MAI 2017

Nous nous réjouissons de la parution au Bulletin Officiel du référentiel de connaissances et de compétences ainsi que de la circulaire précisant les missions du nouveau corps des Psychologues de l'Education Nationale. Ces textes qui, pour la première fois, sont au plus près de la réalité de notre métier, réaffirment notre ancrage dans l'Ecole et notre place auprès des élèves, des étudiants et des familles.

Mais pour nous permettre de mener à bien nos missions, nous comptons sur Madame le Recteur et Monsieur le CSAIO pour veiller à ce que soient reconnues et respectées ces compétences et missions, de même que les limites fixées par la Loi du 5 mars 2014 à la contribution des CIO au SPRO. **Nous souhaitons être associés à la rédaction de la nouvelle circulaire académique qui sera issue de ces textes.**

La CAPN, qui s'est tenue le 25 avril, a validé la promotion à la Hors Classe pour 10% des collègues, ce qui représente une avancée historique pour la profession et nous nous en félicitons. Ceci doit permettre enfin aux Conseillers d'orientation-psychologues, après plus de 20 ans d'injustice, de bénéficier de la règle de promotion commune aux personnels de catégorie A de l'Education nationale. Dans l'Académie, quatre de nos collègues doivent en bénéficier au 1^{er} septembre 2017.

Nous regrettons bien sûr que seuls ces quatre collègues aient pu bénéficier de cette promotion sur l'ensemble des 11^e échelons + 3 ans.

Or nous venons d'apprendre que la DGRH envisage de limiter l'accès à la Hors Classe à 7% et non aux 10% actés par le MEN. Les promotions validées lors de la CAPN sont donc remises en cause. Le SNES-FSU dénonce cette remise en cause inacceptable et se bat pour que les engagements pris soient tenus.

Nous nous réunissons aujourd'hui en groupe de travail concernant la vérification des vœux et barèmes des collègues participant au mouvement intra-académique. Force est de constater que le nombre d'entrant dans l'académie est loin de compenser les postes vacants (à l'instar des

autres académies). Le SNES-FSU continue à exiger du MEN l'ouverture de postes au concours nécessaires pour pallier à ces vacances de postes, même si un effort a été constaté pour la session 2017.

Dans le cadre du nouveau corps des Psychologues de l'Education Nationale, nous souhaiterions être associés au recrutement des collègues contractuelles même si nous ne les représentons pas officiellement et souhaitons vivement que tous les anciens collègues puissent être réembauchés, en fonction des postes restés vacants.

En ce qui concerne les CIO de l'Académie, nous sommes inquiets du manque d'avancement des relogements prévus pour Yzeure et Thiers notamment.

Nous regrettons également qu'aucun groupe de travail n'ait encore eu lieu pour la préparation de la rentrée 2017 pour les CIO clermontois. Nous demandons qu'un groupe de travail soit prévu avant la fin de l'année scolaire afin d'informer au mieux les personnels et d'organiser la rentrée de septembre dans les meilleures conditions.

Les commissaires paritaires du SNES FSU COPsy et DCIO.